





INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE PAR LA MAITRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE - ATELIER FLS « FRANÇAIS LANGUE SECONDE »

PARCOURS EFFECTUÉS EN 2022:

36 personnes, soit 2107h de formation

Objectifs de l'action	Action d'apprentissage de la langue française pour les personnes en difficulté d'insertion, du fait de leur non maitrise de la langue, qu'elles soient issues de l'immigration ou non, afin de : • acquérir un niveau de connaissance de la langue • acquérir un niveau de connaissance de l'environnement socioprofessionnel local et national
	s'intégrer dans la société française, accéder à un emploi ou s'y maintenir
Public visé	Habitants des quartiers prioritaires des villes de Martigues et Port de Bouc, demandeurs d'emploi, orientés par les structures d'accueil, d'information et d'orientation (Mission Locale, Pôle Emploi, Cap Emploi, Travailleurs sociaux), en difficulté d'insertion du fait de leur non maîtrise de la langue française : personnes relevant de l'illettrisme ou du Français Langue Seconde.
Conditions d'admission	Prescription ou démarche individuelle auprès du secrétariat dédié.
	Prise de rendez-vous pour entretien individuel.
	Dispositif en entrée/sortie permanente.
Dates	01/01/2023 au 31/12/2023
Durée	Parcours de formation individualisé suivant un positionnement effectué en amont de l'entrée en formation. Rythme de 6 à 12 h/semaine.
Contenu	Accueil individualisé des personnes, diagnostic de leur situation au regard de la maîtrise de la langue et contractualisation des objectifs.
	Contenu proposé :
	 Français Langue Seconde/lutte contre l'illettrisme : à l'écrit et à l'oral Accompagnement à la communication écrite et orale dans le cadre de la vie quotidienne et de la vie professionnelle Préparation à l'accès à la qualification, à l'emploi Consolidation de parcours pour les personnes en emploi Découverte de l'organisation et du fonctionnement de la société française

-	
Mode d'évaluation	Evaluations pédagogiques intermédiaires et finales :
	 Points réguliers avec le formateur sur l'acquisition des connaissances et des compétences acquises Evaluation finale, élaboration d'une grille de connaissances et des compétences validées durant le parcours Questionnaire de satisfaction à la fin du parcours Enquête de suivi à 6 mois après la sortie de l'action
Mode de validation	Une attestation de compétences acquises et du parcours effectué est remise aux personnes à l'issue de l'action.
Financement	Action financée dans le cadre du Contrat de Ville du Pays de Martigues par l'Etat et la Métropole Aix-Marseille Provence – Territoire du Pays de Martigues.
Formations connexes proposées	Formation « Lire et écrire, les clés de la réussite »
	Certification CléA
	TCF
Lieux de la formation	Dans les locaux de :
	la Maison des Services au Public de Port de Bouc
	• la Maison de Quartier Jacques Méli – Quartier Mas de Pouane à Martigues
	 la Maison de Quartier Jeanne Pistoun – Quartier Canto-Perdrix à Martigues la Maison de la Formation et de la Jeunesse – Quartier de l'Ile à Martigues
	la Maison Notre Dame des Marins – Martigues
Accessibilité	Parkings gratuits entre 20m et 180m, arrêt de bus à proximité (Réseau Ulysse et Cartreize), nombreux points de restauration autour des sites
Handicap	Accès pour les personnes à mobilité réduite (rampe d'accès et ascenseur).
	Un référent handicap est disponible dans la structure pour toute demande d'information, d'orientation ou d'adaptation de parcours.
Renseignements / Inscriptions	Association POINT FORMATION
	Tél : 04 42 49 05 12 / 04 42 41 63 76
	Courriel: acc-pointformation@orange.fr
Site internet	www.point-formation.net